



30 SEPTEMBRE 2024

---

# EUROPE INFO HEBDO

---



## **INONDATIONS, DÉFENSE EUROPÉENNE, SUPRÉMATIE DU DROIT DE L'UE**

Bonne lecture!  
Elise BERNARD,  
Etienne BONNERUE,  
Grégoire DESCAMPS,  
Zaineb EL BOUDOUR EL IDRISSE,  
Edouard GAUDOT.

# GREEN DEAL



## INONDATIONS, EUROPE CENTRALE, ELECTIONS

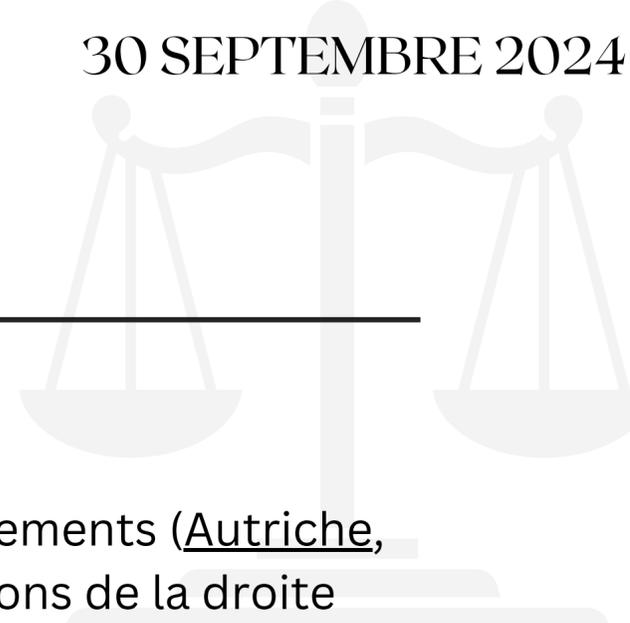
### BORIS

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur l'Europe centrale et l'Italie, à la mi-septembre ont provoqué des inondations massives dans plusieurs pays, notamment la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, l'Autriche et la Roumanie. Les précipitations ont atteint des niveaux exceptionnels, dépassant 300 mm en trois jours dans certaines régions.

- Les conséquences ont été spectaculaires et dramatiques : débordement de rivières majeures comme l'Oder et la Neisse, rupture de barrages, notamment à Nysa et Stronie Śląskie en Pologne, infrastructures endommagées, destructions d'habitats, etc.
- 22 morts sont à déplorer, et des milliers de personnes ont se sont vues contraintes de fuir leur domicile
  - Avec des dégâts évalués à près de 3,3 milliards d'euros, ces inondations sont déjà considérées comme l'un des événements climatiques les plus coûteux par Gallagher Re, une société de réassurance. Mais ce montant ne couvre qu'une infime partie des dommages réels.
  - La majeure partie de la facture devra être réglée par l'UE et les gouvernements : la République tchèque a confirmé qu'elle utiliserait les fonds de l'Union européenne tandis que la Pologne a annoncé qu'elle demanderait l'aide financière européenne et qu'elle activerait éventuellement le mécanisme d'urgence de l'UE.
- Mais derrière ces questions financières se posent aussi des questions politiques. Ainsi, pour l'Autriche qui vote le dimanche 29 septembre, les inondations ont modifié la couverture médiatique et le rythme de la campagne.
  - En 2002, l'action du chancelier allemand G. Schröder en réponse à des inondations de même ampleur avait considérablement changé la donne politique et sauvé sa campagne dans des élections qu'il allait probablement perdre. En 2021, le candidat CDU Armin Laschet avait en revanche perdu toutes ses chances de gagner en étant filmé hilare pendant un discours du président allemand après la crue éclair catastrophique de l'Aartal, qui avait tué 188 personnes.



## GREEN DEAL



### DÉFORESTATION IMPORTÉE, LÉGISLATION EUROPÉENNE RUN FORREST RUN !

Cela fait partie des chevaux de bataille de certains gouvernements (Autriche, Finlande, Suède, en particulier) et des thèmes de mobilisations de la droite européenne : l'application des mesures adoptées par l'UE sur la protection des forêts ne passe pas.

- L'Allemagne, pourtant gouvernée par une coalition où siègent les Verts à même demandé la suspension de la "loi sur la déforestation importée".
- Cette réglementation européenne vise à interdire l'accès de certains produits comme le soja, le bois ou le cacao, au marché unique si l'importateur ne peut pas prouver qu'ils n'ont pas causé de (nouvelle) déforestation dans les pays de production (cf. EIH 17/3/24).
- Le gouvernement allemand plaide pour une durée plus longue pour que les entreprises aient le temps de s'adapter.
- La Finlande, qui s'était opposée à la loi sur la restauration de la nature au Conseil en juin 2024, s'était elle aussi mobilisée en mars dernier pour demander un délai supplémentaire.
- Dans son excellente lettre d'information, le géographe Maxime Blondeau rappelle en outre que près de 15% de la déforestation mondiale provienne de la production de papier, notamment hygiénique (mouchoirs et PQ). Le site vividmaps donne une illustration vertigineuse des kilomètres de papier toilette utilisés dans le monde.
- Dans un monde où l'utilisation de papier hygiénique est un signe par excellence de l'enrichissement de la société, l'augmentation de la consommation est croissante et spectaculaire, ainsi la Chine en consomme près de 4 milliards de km par an. Un Européen utilise environ 100 à 150 rouleaux de papier toilette, mouchoir et sopalin par an.
- WorldAtlas détaille le nombre d'arbres nécessaires pour fabriquer ce papier.

Outre les groupes politiques écologistes, les activistes environnementaux s'inquiètent et se mobilisent pour que la législation européenne soit bien respectée et appliquée. Les accords commerciaux avec le Mercosur en négociation avec l'UE (cf. EIH 23/9/24) ajoutent une couche de complexité et de volatilité à la situation pour la Commission européenne.

## GREEN DEAL



### DÉFORESTATION IMPORTÉE, LÉGISLATION EUROPÉENNE RUN FORREST RUN !

- 
- D'ailleurs, En Allemagne, alors que le gouvernement agite la carte de l'immigration, certaines journaux rappellent que le vrai combat est celui du changement climatique, qui constitue une urgence vitale.
  - Alors que le FPÖ, l'extrême-droite autrichienne fait la course en tête des sondages pour cette élection fédérale, ses positions climatosceptiques pourrait lui être reprochées.
  - Au contraire, la conscience du risque climatique pourrait profiter aux partis plus crédibles sur le sujet. Car les experts soulignent entre autres que la loi sur la restauration de la nature pourrait contribuer à atténuer ces effets.
    - Or cette loi a failli briser la coalition sortante conservateurs/verts quand la ministre de l'environnement des Verts l'a votée au Conseil contre l'avis de l'ÖVP, permettant son adoption au niveau européen.
  - Il est cependant peu probable que les Verts gagnent suffisamment dans les sondages pour devenir un arbitre sérieux quant à la composition du prochain gouvernement après les élections. Mais les inondations pourraient coûter à l'ÖVP et au parti de la liberté des voix qui pourraient les priver d'une coalition bipartite.
- On peut espérer que cette catastrophe incitera les gouvernements à soutenir, plutôt que limiter le green deal, à l'heure où la présidence hongroise du Conseil de l'UE évite le sujet au profit de la compétitivité et les énergies fossiles, ce que la future présidence polonaise semble vouloir continuer, comme l'analyse cet article du Green European Journal.



# EUROPE GÉOPOLITIQUE

## COMMISSION EUROPÉENNE, ARCHITECTURE, DÉFENSE A TEAM

Annoncée la semaine dernière, la mise en place de la Commission européenne est pour le moment suspendue au succès des Commissaires-désignés lors de leurs auditions par les Commissions compétentes du Parlement européen (cf. EIH).

- Pour le moment, les observateurs spéculent sur cette architecture nouvelle et un peu étrange, faite de titres baroques (“preparedness” à la place de “social and jobs” déplore ainsi l’ancien Commissaires aux affaires sociales), d’associations nouvelles (Concurrence et Climat) avec des Vice-Présidences exécutives mais des recommandations qui insistent sur la collégialité, et des compétences clés (marché intérieur, climat, fiscalité, industrie défense, etc.) réparties entre plusieurs portefeuilles.
- Parmi les grandes nouveautés : un Commissaire à la Défense, le Lituanien Andrius Kubilius – qui devra lui aussi convaincre le Parlement européen.
  - La création de cette commission symbolise le basculement politique au sein des Etats membres de l’UE, suite à l’agression russe sur l’Ukraine.
  - Réalisant que l’UE n’était plus adaptée aux transformations d’un monde de plus en plus belliqueux, l’idée d’une commission Défense spécifique a été largement partagée, que ce soient par les décideurs politiques ou par le monde académique et les experts.
- Néanmoins, demeurent le sujet de son portefeuille et de l’orientation de cette commission. Carnegie se demande par exemple si cela suffira à résoudre la fragmentation de l’industrie européenne de défense.
  - Un problème structurel déjà souligné par le rapport Draghi (cf. EIH 16/9/24).
- Avant la nomination des commissaires européens, le programme politique présentée par Ursula von der Leyen en juillet dernier donnait déjà de grandes indications sur le futur de l’Europe de la défense et sur les tâches qui incomberaient à la fraîche commission Défense.
  - Comme une introduction à un futur “livre blanc européen sur la défense de l’UE”, les quelques pages relatives à ce sujet mettaient en avant les principales priorités de la défense européenne : soutien à l’Ukraine, renforcement de la coopération UE-OTAN, investissements massifs dans l’industrie de défense, meilleure intégration des programmes industriels de défense.
  - Ce seront les principales missions de la nouvelle commission Défense, énoncées dans la lettre de mission de von der Leyen adressée à Kubilius.

# EUROPE GÉOPOLITIQUE

---

- Côté Parlement européen, la promotion de l'ancienne sous-commission Sécurité et Défense (SEDE), présidée par Marie-Agnes Strack-Zimmerman (DE-Ren) en Commission Défense à part entière (donc dotée de compétences législatives) devrait avoir lieu cet automne.
  - Mais le périmètre et les missions doivent encore être clarifiés au cours des négociations entre groupes politiques.
  - Ainsi, le groupe PPE a par exemple indexé cette valorisation de la Défense à une revalorisation de la sous-commission des Droits de l'Homme.
  - L'un des principaux sujets est le partage des compétences avec la commission Industrie, Recherche et Energie (ITRE). Qui doit mettre en œuvre la politique industrielle de la défense ? Ancienne présidente de SEDE (2019-2024), Nathalie Loiseau (FR-Ren) considère que l'industrie de défense avait besoin d'une approche spécifique, à rebours de Christian Ehler (DE-PPE) qui craint que l'expertise des membres de l'ITRE soit exclue de la politique industrielle de défense.
- Une fois son portefeuille défini, l'une des principales missions de la nouvelle commission sera de promouvoir EDIP, le programme visant à stimuler la modernisation et l'extension de l'industrie de défense européenne.
  - Même si ce programme semble faire l'objet d'un consensus, dans le détail, un véritable bras de fer a lieu entre les différentes conceptions de la notion d'autonomie stratégique, selon qu'on soit français, allemand ou polonais.
  - La tâche d'Andrius Kubilius s'annonce donc cruciale et immense, la défense étant l'un des domaines sur lequel les Etats membres répugnent à perdre une partie de leur souveraineté.



# ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

## DROIT DU TRAVAIL, PRIMAUTÉ DU DROIT EUROPÉEN **ELECTROCHOC**

Obsession souverainiste, la primauté du droit européen sur le droit national revient sans cesse dans le débat public, quitte à parfois faire mentir les convictions européennes de certains candidats. Avec sa décision du 26 septembre 2024, la CJUE apporte une clarification importante dans les relations complexes entre les juridictions nationales et le droit de l'Union européenne.

- La décision provient d'une tragédie survenue en Roumanie lors d'une opération de maintenance, où un électricien avait perdu la vie par électrocution.
  - Une procédure administrative a été ouverte contre l'employeur, et des poursuites pénales avaient été engagées.
  - Selon la législation roumaine, une décision de justice administrative concluant qu'il ne s'agissait pas d'un accident de travail empêchait les juridictions pénales de revisiter cette qualification.
  - D'où la question de la compatibilité de cette règle nationale avec le droit de l'UE, en particulier avec la Directive 89/391 sur la sécurité au travail et l'obligation des États membres de garantir des conditions de travail sûres.
- La CJUE a alors jugé que le droit de l'UE s'oppose à une loi nationale qui, en vertu d'une décision d'une cour constitutionnelle, empêche un tribunal de réexaminer la qualification d'un accident de travail lorsqu'une telle interdiction empêche les victimes de faire valoir leurs droits de manière effective.
  - Cette décision souligne l'importance du principe de primauté du droit européen, qui ne peut être subordonné aux décisions des juridictions constitutionnelles nationales, même dans des domaines aussi sensibles que la sécurité des travailleurs.
- Il y a donc une confrontation directe entre deux piliers essentiels du cadre juridique européen : d'une part, le respect des systèmes juridiques nationaux, notamment des cours constitutionnelles ; d'autre part, l'exigence de garantir l'effectivité du droit de l'Union, qui impose que les droits conférés par ce dernier puissent être pleinement exercés par les individus.
- Néanmoins, l'injonction de la Cour va bien au-delà de la simple affirmation de la primauté du droit de l'Union (qui est réaffirmée depuis des dizaines d'années) ; elle exige des juges nationaux qu'ils se positionnent en défenseurs de ce droit, même face à leurs propres institutions constitutionnelles
  - Ainsi, les juges nationaux ne peuvent être sanctionnés pour avoir refusé de suivre une décision constitutionnelle nationale qui contrevient au droit européen.



## ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

---



- Les juges nationaux deviennent alors des médiateurs entre deux systèmes de valeurs juridiques : celui de leur État souverain, symbolisé par leur Cour constitutionnelle, et celui de l'Union, où le principe de primauté du droit européen ne souffre, du moins pour la CJUE, d'aucune exception.
    - Ils sont alors pris entre deux loyautés : leur constitution nationale et leurs obligations européennes.
  - En pratique, la décision pourrait conduire à un affaiblissement des systèmes juridiques nationaux, en particulier des juridictions constitutionnelles, garantes de l'ordre juridique interne et de la souveraineté constitutionnelle.
  - Cette décision pose toutefois des questions épineuses : jusqu'où les États membres sont-ils prêts à accepter l'intervention de l'UE dans des domaines aussi sensibles que la sécurité au travail ou la procédure pénale nationale ?
- Un tel activisme judiciaire, pourrait engendrer des réactions hostiles au sein des États membres, toujours attaché aux apparences de leur souveraineté.